

L'APRIL marque ses 10 ans

Une occasion unique d'établir le bilan et les perspectives des logiciels libres

Fondée en 1996 par cinq informaticiens, l'APRIL (Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre) a profondément évolué depuis. Elle joue désormais un rôle fondamental dans la promotion de l'utilisation des logiciels libres par différentes actions de terrain auprès du grand public, des administrations, de l'industrie et du secteur de l'éducation, et par des opérations de sensibilisation auprès du gouvernement et des instances européennes. Il y a 10 ans le sujet était connu de quelques utilisateurs avancés seulement. Les années passant le logiciel libre est devenu un sujet de société et un enjeu stratégique pour les entreprises et les institutions. Le numéro spécial de 01 Informatique (préparé en partenariat avec l'APRIL) en est le parfait exemple.

Les membres de l'APRIL sont majoritairement des individus, de l'utilisateur au meilleur technicien. L'association n'est pas réservée aux experts du logiciel libre, le mot « Recherche » dans l'acronyme de l'APRIL faisant référence au fait que l'association (en tout cas une partie de ses membres) suit et participe à l'évolution du logiciel libre (au niveau technique, juridique, politique...).

L'APRIL compte des membres d'horizons très divers, et c'est ce qui fait sa richesse. Ce qui regroupe les membres de l'APRIL c'est l'importance accordée aux libertés. L'association, pour ses actions, a besoin des compétences les plus variées, et notamment celles qui ne sont pas du domaine informatique : communication, organisation, logistique, capacité de conviction...

Depuis plusieurs mois, de nombreuses entreprises produisant et utilisant du Logiciel Libre adhèrent à l'APRIL ou sollicitent son expertise. Ceci témoigne de l'importance de ses actions. Sur quatre cent quarante membres l'association compte aujourd'hui une trentaine de membres entreprises, que ce soit des grandes sociétés (Sun, Thalès), des SSSL (INL, Free Electrons, Wallix pour ne citer que les dernières adhésions) ou encore un réseau d'entreprises (le réseau Libre-Entreprise). La journée du 21 novembre sera d'ailleurs l'occasion d'annoncer l'adhésion récente d'un acteur majeur de l'industrie logicielle. Un établissement public est également membre : la Cité des Sciences et de l'Industrie qui nous accueille aujourd'hui.

Nous sommes fiers de cette diversité d'acteurs unique.

L'APRIL est devenue le partenaire privilégié pour la promotion et la défense du logiciel libre. Pour continuer à mener à bien notre mission, il faut des moyens à la hauteur des enjeux. En 2005, l'APRIL a recruté son premier permanent.

Aujourd'hui trois personnes travaillent à temps plein. L'APRIL a ainsi pu mener une action intensive en faveur du logiciel libre. Ses adhérents ayant par ailleurs accompli un travail considérable, 2005 et 2006 ont été sans conteste les années les plus actives de l'association depuis sa création.

Les années qui viennent s'annoncent encore plus exigeantes et l'issue des combats engagés sera déterminée par notre capacité de mobilisation, d'action et d'adaptation. Pour cela l'APRIL a besoin du soutien de tous.

Benoît Sibaud
Président de l'APRIL

Frédéric Couchet
Délégué général de l'APRIL

Logiciel Libre : les enjeux

Un enjeu de société

Les logiciels libres permettant à chacun de les copier librement, ils sont donc disponibles gratuitement au téléchargement sur Internet. Cette gratuité permet notamment aux populations les plus défavorisées de **ne pas être forcées d'avoir recours à la copie illégale** pour bénéficier des technologies de l'information et de la communication. Les logiciels libres sont donc par nature des outils de **lutte contre la « fracture numérique »**.

Le fait que les logiciels libres soient diffusés avec leur code source permet d'étudier les techniques qu'ils mettent en oeuvre et de les réutiliser. Leur mode de développement collaboratif au travers d'internet favorise l'échange de connaissances, y compris en dehors des structures habituelles d'éducation et de formation. Le Logiciel Libre contribue donc à la **diffusion de la connaissance et des savoir-faire** dans le domaine informatique.

Un marché en pleine expansion

Le Logiciel Libre a permis le développement d'une **économie dynamique dite de « coopération »** où les opérateurs mutualisent certains coûts de recherche et développement et se concurrencent sur les services autour de briques génériques. Aux États-Unis, en Europe, en Asie, une véritable économie de services s'est ainsi créée autour des logiciels libres.

Les entreprises du secteur se rémunèrent sur le support, la formation, l'intégration, le conseil et la spécialisation de briques génériques. Les organisations utilisatrices adhèrent elles au modèle pour la qualité de l'offre, mais aussi car le Logiciel Libre leur permet d'être plus indépendantes et de mieux maîtriser leurs coûts de maintenance ou de développement interne.

Aux États-Unis, en Europe, en Asie, des milliers d'entreprises migrent ainsi vers le Logiciel Libre. De la même façon, partout dans le monde, des pans entiers des systèmes d'information de l'État et des collectivités basculent vers les logiciels libres.

Un outil de politique publique

Le Logiciel Libre est de plus en plus perçu par les pouvoirs publics et les décideurs comme :

- un outil de souveraineté et de politique industrielle
- un moyen de maîtrise des finances publiques
- un facteur de développement durable.

Citons par exemple :

- le développement de systèmes d'exploitation sécurisés pour l'armée (Chine, États-Unis, France, ...),

- la volonté politique de développer une industrie nationale du Logiciel Libre (consortium Orient Ware en Chine, projet de pôle de compétitivité Logiciel Libre en Île de France ..)
- les développements autour de l'administration électronique (Logiciel Libre rendu obligatoire au Brésil, projet Copernic de paiement de l'impôt en ligne par le contribuable français, ...),
- l'utilisation croissante par des pays en voie de développement (comme les nombreuses actions menées par l'Agence Universitaire de la Francophonie, ...)

Quelques chiffres

En novembre 2004, 67% des entreprises utilisaient des logiciels libres, 16% envisageaient de le faire en 2005, et seulement 17% n'avaient aucune utilisation prévue à court terme. (InformationWeek, novembre 2004)

En janvier 2005, près de 90% des entreprises envisageaient de basculer leurs serveurs MS-Windows vers GNU/Linux dans l'année à venir. (InformationWeek Research Brief "Linux Outlook", février 2005)

En France, pour l'année 2006, l'administration française aura consacré 9% de son budget informatique à des développements ou des plates-formes, charges de personnel incluses, contre 6% en 2005. Ce marché est estimé à 900 millions d'euros soit 15% de l'ensemble du marché des services IT liés à l'administration française. Il devrait croître à un rythme de plus de 12% par an durant les deux prochaines années (Markess International, avril 2006)

Les entreprises utilisant GNU/Linux l'installent sur les serveurs réseaux (75%), les serveurs web (75%), les postes de développement (68%), les serveurs d'applications (56%), et les postes de travail et portables (47%). (InformationWeek Research Brief "Linux Outlook", février 2005)

En novembre 2005, 70% des serveurs web dans le monde étaient des serveurs Apache contre 24% pour le serveur web IIS de Microsoft (Netcraft, novembre 2005 portant sur 74,572,794 sites web)

En février 2004, 64% des développeurs et des administrateurs de base de données utilisaient des bases de données libres ou Open Source - (Evans Data Corp.'s "Winter 2005 Database Development Survey" of developers and database administrators, février 2005)

L'action de l'APRIL en direction des institutions

L'APRIL sensibilise les pouvoirs publics et les décideurs politiques sur les enjeux éthiques, sociaux, économiques et stratégiques du Logiciel Libre. Elle inscrit son action dans une logique de participation à la recherche de l'intérêt général.

Membre du conseil d'orientation du Forum des Droits sur Internet (FDI) et de Signal Spam, l'APRIL intervient aussi au Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique (CSPLA) et participe à des colloques et tables rondes organisées par le Sénat ou l'Assemblée Nationale. Le fait de participer aux réunions organisées par ces structures permet à l'APRIL de participer à la concertation organisée sur les TIC par les pouvoirs publics et les parlementaires.

L'APRIL initie et participe par ailleurs régulièrement à des rencontres dans des ministères ou avec des élus, seule ou en compagnie d'autres associations ou d'entreprises. Elle peut intervenir dans le cadre de projets législatifs (projet de directive sur les brevets logiciels, loi DADVSI, proposition de loi d'encadrement du lobbying, ...), ou la demande de responsables désireux de recueillir son point de vue sur un sujet d'actualité (accord Microsoft / UNESCO, accord Microsoft / Novell, passage de Java sous licence GPL, ..) .

Dans les réunions où ses représentants siègent et lorsqu'ils rencontrent des élus, l'APRIL, association à but non lucratif, défend des idées, des valeurs, une certaine conception de la société ou de l'économie, mais en aucun cas les intérêts particuliers de ses membres. L'APRIL est par ailleurs neutre sur le plan de la politique mandataire : elle rencontre des élus de toute couleur politique. De nombreux témoignages d'élus évoquant l'importance des activités de l'APRIL pour la défense des libertés et le débat démocratique sont disponibles en annexe.

L'action de l'APRIL en direction des entreprises

L'APRIL s'est fixé pour mission de promouvoir le Logiciel Libre dans tous les domaines, et de défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres quelqu'ils soient. Les entreprises du secteur du Logiciel Libre bénéficient donc des actions de l'APRIL, tout comme les bénévoles.

Plus spécifiquement, ces derniers mois, l'APRIL a participé aux discussions et actions autour du projet de pôle de compétitivité Logiciel Libre et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI), notamment dans le cadre de l'ODF Alliance, organisation dont elle est membre. L'APRIL a également organisé un partenariat avec 01 Informatique autour du thème « Spécial Libre, un modèle approuvé » une nouvelle occasion de mettre en avant le Logiciel Libre auprès des décideurs.

L'APRIL dispose de plus d'une vision globale de l'écosystème du Logiciel Libre et d'une expertise juridique reconnue dans le domaine, notamment grâce aux liens qu'elle a su tissé ces dix dernières années avec des acteurs locaux, nationaux ou internationaux, tels que la FSF ou la FFII. L'APRIL renseigne et conseille donc régulièrement des entreprises désireuses d'évaluer l'adéquation de leur

stratégie avec leur environnement.

Conscientes de l'importance des actions de l'APRIL pour le développement du Logiciel Libre, de son expertise et de l'étendue de son réseau, les entreprises produisant et utilisant du Logiciel Libre sont de plus en plus nombreuses à adhérer à l'APRIL. L'APRIL compte aujourd'hui une trentaine de membres entreprises, de la multinationale à l'entreprise unipersonnelle, ainsi qu'un réseau de quinze entreprises (Libre Entreprises). Des témoignages évoquant l'importance des activités de l'APRIL pour les acteurs économiques du Logiciel Libre sont disponibles en annexe.

Pour en savoir plus

<http://www.april.org>

contact@april.org

01 46 49 25 15

Contacts

Benoît Sibaud, Président : bsibaud@april.org 06 81 18 11 30

Frédéric Couchet, Délégué général : fcouchet@april.org 06 60 68 89 31

Christophe Espern, Chargé de mission : cespern@april.org 06 86 46 45 99

Eva Mathieu, Assistante de direction : emathieu@april.org 01 46 49 25 15

Citations de partenaires de l'APRIL

« L'APRIL est l'acteur fondamental pour le lancement et la promotion du logiciel libre en France. En mettant en avant les questions éthiques et politiques (au sens ethymologique du terme) du logiciel libre l'APRIL participe à la prise de conscience du public que la liberté informatique est un enjeu de société. L'association joue également un rôle important de sentinelle pour défendre les droits fondamentaux des utilisateurs d'ordinateurs. » **Richard Stallman, président de la Fondation pour le Logiciel Libre.**

« Dans un domaine où l'innovation d'ordre technique, économique et sociétal règne et oblige à une constante adaptation, la vision transversale apportée et le travail de fond effectué par l'APRIL sont indispensables à ceux des acteurs économiques, politiques et sociaux qui souhaitent comprendre les bouleversements entraînés par la numérisation du monde. La force de l'APRIL tient également à l'approche professionnelle de ses interlocuteurs: les orientations militantes sont présentées comme telles et s'appuient sur des données vérifiables, ce qui n'est, hélas, pas le cas de tous les intervenants du secteur. » **Christian Daviot, directeur de la fondation d'entreprises Prometheus.**

« Dès la création du Forum des droits sur l'internet, l'APRIL a manifesté son intérêt pour la démarche de concertation qui est la nôtre et s'y est investie pour exposer ses idées. » **Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente du Forum des droits sur l'internet.**

« Depuis 1998, la Cité des sciences et de l'industrie et l'APRIL construisent un partenariat durable qui se concrétise par l'animation de rendez-vous réguliers. L'APRIL est un partenaire privilégié du Carrefour numérique, le dynamisme de l'association contribue au rayonnement du logiciel libre au sein de la Cité des sciences et de l'industrie. » **Thomas Séchet, Coordinateur de projets TIC du Carrefour Numérique de la Cité des sciences et de l'industrie.**

« Lors de la création en 1999 de Linux Expo, l'APRIL a su manifester un soutien efficace au salon. Depuis l'APRIL a toujours su nous accompagner en prenant en compte nos obligations d'organisateur et en maintenant leur ligne de conduite ». **Sacha Dunas, Fondateur des « Linux Expo », Président du comité de programme de « Solutions Linux », Directeur Général de World Events Agency.**

« Depuis la création en 2004 du Réseau Cyber-base, un réseau d'appui pour développer et animer les espaces numériques, APRIL est notre partenaire sur toutes les questions en rapport avec les logiciels libres.

À travers ses ressources et ses interventions sur le portail www.cyber-base.org, APRIL apporte un véritable soutien à la communauté des 1050 animateurs, dont la principale mission est l'initiation de tous les publics aux outils et usages de l'Internet. APRIL contribue ainsi à une meilleure diffusion et appropriation des « usages libres » dans les espaces numériques. », **Isadora VERDERESI, Cyber-base réseau & portail.**

Citations d'entreprises membres de l'APRIL

« Depuis 10 ans, l'APRIL effectue un travail de fond indispensable à l'existence de notre entreprise. Sans leur volonté inépuisable d'expliquer les enjeux du secteur, sans leur détermination à préserver une saine concurrence dans le domaine du logiciel, Mekensleep aurait jeté l'éponge depuis longtemps. En France, aucune association ne représente mieux le Logiciel Libre et ses valeurs que l'APRIL. » **Olivier Lejade, PDG, Mekensleep.**

« L'APRIL joue un rôle fondamental dans la promotion de l'utilisation des logiciels libres par le gouvernement, l'industrie et l'éducation. Des alternatives de qualité aux logiciels propriétaires existent, et grâce aux efforts menés par l'APRIL, nous en savons plus à leur sujet. AdaCore tire également profit de sa participation au réseau de personnes et de sociétés partageant une vision commune que constitue l'APRIL. » **Jamie Ayre, Adacore.**

« Le travail de l'APRIL est essentiel pour la promotion du Logiciel Libre, car il contribue à sa démocratisation par des actions dirigées vers le grand public, assure une nécessaire vigilance face à des menaces comme la loi DADVSI et encourage les entreprises qui font le choix du Logiciel Libre. Ce dernier, qui souffre d'une réputation de moindre qualité et de gratuité, a pour avantage de ré-équilibrer la relation entre le fournisseur et le client. Ce modèle économique équitable a aujourd'hui besoin d'être popularisé et pérennisé. » **Nicolas Chauvat, Logilab.**

« INL est une société qui s'implique fortement dans le domaine du Logiciel Libre... Nous pensons que l'APRIL est l'acteur de référence pour nous représenter, et INL est donc bien sûr membre de l'APRIL. L'APRIL a, à nos yeux, toute légitimité pour représenter les acteurs du Logiciels Libres, de l'étudiant aficionados à l'entreprise de services ou éditeur, en passant par le développeur indépendant.

Il est clair que la part du Logiciel Libre est en forte croissance, pour des raisons diverses et orthogonales, et également grâce au travail réalisé par l'APRIL au cours des 10 dernières années.

L'APRIL est également pour nous un forum de rencontre avec d'autres entreprises, autres jeunes sociétés innovantes, ou acteurs plus importants, et nous comptons également sur ces rencontres pour étendre notre réseau de partenaires impliqués dans le Logiciel Libre ». **Vincent Deffontaines, INL.**

« L'APRIL est depuis dix ans l'un des acteurs les plus actifs dans la promotion de logiciel libre également profondément impliqué dans tous les débats connexes autour des formats ouverts ou des DRM et de la loi française DADVSI. Notre récente adhésion à l'APRIL est pour nous une manière d'apporter notre soutien et notre reconnaissance à toutes les actions menées par cette association et d'affirmer notre attachement à la promotion des standards ouverts et du logiciel libre (dont Java fait désormais partie) dont l'APRIL est le plus ardent défenseur » **Eric Mahé, Sun Microsystems.**

Citations de personnalités politiques

« Bravo à APRIL pour son dixième anniversaire. Vous menez un combat que je crois indispensable à nos libertés, peut-être même à la civilisation. » **Michel Rocard, ancien premier ministre.**

« Lors des débats sur les brevets logiciels et la loi DADVSI, j'ai défendu le logiciel libre et je continuerai à le faire. C'est un très grand enjeu industriel, national et de société. Les logiciels libres constituent un mode de développement coopératif, innovant et ouvert. Ils sont un facteur essentiel d'indépendance et d'équilibre industriel et politique pour l'humanité. J'ai pu constater que l'APRIL était de tous les combats pour défendre les développeurs et utilisateurs de logiciels libres, et apprécier ses capacités d'analyse et de mobilisation pendant les débats parlementaires. L'APRIL permet depuis des années que le logiciel libre et ses valeurs soient pris en compte par les responsables politiques. » **François Bayrou, député, président de IUDF.**

« Cette année 2006 a vu l'adoption, après plusieurs coups de forces anti-démocratiques du gouvernement au Parlement, de la loi sur le droit d'auteur dans la société de l'information. Cette loi n'offre que des miettes pour la culture et organise la répression contre les internautes et les utilisateurs de logiciels libres. Elle taille en pièces le principe d'interopérabilité et d'ouverture des formats, et remet les nouveaux supports de la culture et des savoirs dans les mains des multinationales de l'informatique et de la production audiovisuelle. Dans ce contexte de marchandisation extrêmes des cultures numériques, des associations comme l'APRIL sont plus que nécessaires, tant pour le secteur du logiciel libre que pour l'accès démocratique aux nouvelles formes culturelles. Votre combat est le mien. » **Martine Billard, députée de Paris (Les Verts).**

« Tout le sens de l'action de l'APRIL, engagée depuis dix ans, est d'œuvrer activement à la promotion et à la défense des solutions libres. De toutes les batailles - loi DADVSI, brevetabilité des logiciels et bien d'autres encore - l'APRIL contribue à informer, à sensibiliser et à convaincre qu'au-delà de simples considérations techniques se jouent autour des logiciels des enjeux économiques, sociaux et culturels, des choix et des orientations majeurs qu'il nous appartient collectivement de définir.

Son professionnalisme et son expertise sont devenus à ce titre des ressources précieuses et ont fait d'elle un acteur incontournable et un interlocuteur privilégié. Que l'APRIL puisse continuer à œuvrer ainsi aux côtés de tous ceux qui souhaitent bâtir un modèle ouvert où la libre circulation des idées et des connaissances devient source de la richesse sociale, culturelle et économique de nos sociétés, est tout le vœu que je lui souhaite pour les prochaines années. » **Patrick Bloche, député de Paris (Parti Socialiste).**

« Les débats sur la loi DADVSI ont permis, par-delà les clivages politiques traditionnels, de réunir de nombreux parlementaires autour d'une conviction commune : le logiciel libre est une chance et un atout majeur pour notre pays et doit donc être défendu. Sur ce dossier, le travail de l'APRIL auprès de parlementaires de tous bords a contribué à combler les lacunes des élus dans le domaine du droit du logiciel et permis que les questions fondamentales autour de l'interopérabilité, des standards ouverts et des logiciels libres soient débattues dans l'hémicycle. Le combat pour les libertés informatiques n'est pas fini et je sais que l'APRIL sera aux côtés des parlementaires et des citoyens dans les années à venir. » **Richard Cazenave, député de l'Isère (UMP).**

« L'APRIL est un acteur français de référence de la société de l'information et de la connaissance. J'ai pu, à de multiples occasions, apprécier son action, vers le grand public, lors de manifestations comme les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, mais aussi vers de nombreux responsables, sans exclusive. Avec conviction et combativité, l'APRIL apporte un éclairage fort utile à la détermination de l'intérêt général, parmi les enjeux politiques de la civilisation numérique. » **Christian PAUL, député de la Nièvre (Parti Socialiste).**

« Les récents débats parlementaires (LCEN, DADVSI, mais aussi brevetabilité logicielle au parlement européen) ont montré à la fois la disponibilité des citoyens à s'impliquer sur des sujets technologiques qui sont perçus, à juste titre, comme des sujets hautement politiques, et le besoin de vulgarisation et de diffusion d'enjeux parfois camouflés derrière des sujets techniques complexes. L'APRIL contribue à cette vulgarisation par son implication de tous les instants. L'APRIL est ainsi depuis de nombreuses années, pour nos groupes parlementaires comme pour nos secteurs de travail, un interlocuteur qui a su rester indépendant, rigoureux, fiable et disponible. Partenaire fidèle du Village du Logiciel Libre à la fête de l'Humanité, engagé résolument dans les combats d'intérêt collectif contre les brevets logiciels et les technologies intrusives, nous espérons travailler encore de nombreuses années avec l'APRIL. » **Jérôme Relinger, délégué TIC du PCF.**